

## REVISIONS LE PLU : UNE DEMARCHE COLLECTIVE

Le conseil municipal a dernièrement décidé la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme. Pensé et réfléchi à une époque (fin des années 90 pour le contrat d'objectifs ou les premières réflexions, puisque peu de gens savent ce qu'est le contrat d'objectifs) où la croissance et la pression foncière n'étaient en rien comparable à ce que vivons depuis plusieurs années, il apparaît aujourd'hui nécessaire de le revoir.

Trois autres raisons essentielles ont conduit le conseil à prendre cette décision :

- Le rythme de croissance de la population et des constructions est élevé et demande à être maîtrisé ;
- Les formes de cette croissance se résument trop souvent à la juxtaposition de programmes privés, et demandent aujourd'hui à être plus réfléchi au travers d'une vue d'ensemble ;
- Le règlement actuel du PLU comporte des anomalies qu'ils convient de réparer.

Parmi les actions que peut conduire une commune, le PLU tient place particulière, il est la traduction juridique du projet de la commune. En réglementant les droits à construire, les caractéristiques de chaque zone, les formes des constructions, le PLU s'inscrit comme l'un des actes ayant le plus de conséquence sur l'avenir d'une commune et de ses habitants.

Au regard de cette importance, il convient donc de prendre le temps nécessaire à son élaboration et c'est pour cela que la démarche lancée cette année ne devrait aboutir qu'à la fin de l'année 2008.

Nous devons dans un premier temps partager des objectifs communs :

- Quel niveau et rythme de construction doit on accepter pour l'avenir ?
- Quelle forme de construction ( Habitat individuel, lotissement, collectif....) ?
- Quel accueil et quel service mettre en place.. ?
- Quelle articulation entre le bourg et la campagne ?
- Quelle place réservée aux activités professionnelles ?
- (...)
- 

De la réponse à ces questions, mais aussi de la prise en compte du développement durable, de la problématique de la circulation sur notre commune, du prix du foncier devraient ressortir une vision partagée du développement de notre commune.

Mais les règles ensuite arrêtées ne seront d'ailleurs bien acceptées que s'ils elles ont été comprises.

C'est pourquoi au delà des procédures normales (qu'est ce que la normalité.. ? plutôt habituelles ?) d'enquêtes publique, d'expositions, de réunions publiques, nous avons souhaité recueillir votre avis puis discuter avec vous sur l'avenir de notre commune.

Faisant suite à l'appel lancé lors des vœux, plus de 80 personnes ont déjà été contactés et ont participé à des ateliers de travail.

D'autres ateliers sur des thématiques particulières ( enfance, transport....) seront organisés.

Aussi les personnes qui désirent participer à cette démarche sont inviter à s'inscrire auprès de Corinne Gleron, chargée de l'urbanisme en Mairie.

Certaines de ces réunions sont animées par un cabinet de sociologie, IDEA Recherche, ce qui permet une meilleure expression et synthèse des débats.( voir en page le portrait des cabinets et personnes intervenant dans cette procédure..)

Plus large sera la concertation, plus réfléchi sera la révision, alors merci d'avance de l'accueil que vous réserverez à cette proposition de travailler ensemble à l'avenir de notre commune.

Christophe Martins Marques  
Maire

